

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 août 2024

Lieu et date : Cycle de Drize, le 26 août 2024

Membres du comité présents : Peter Kreuzer, Pierre Pillet et David Torre

Membres de l'association présents : Yohann, Alix, Sandra, Joë, Carla, Romain, Camille, Mattéo, Thomas, Anael, Maya, Pascal, Marine, Alice et Malou.

Diffusion : Association Badminton Club de Staël

0) Mot de bienvenu du comité

Le président ouvre cette assemblée générale et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Cette année plus de 30 membres sont inscrits dès le début, un record ! Le président en profite aussi pour présenter le nouveau statut membre : *loisir plus*. Il permet au membre loisir de venir jouer le vendredi soir lors des entrainement interclub.

1) Comptes 23-24

Les comptes 23-24 sont présentés aux membres, ils présentent un déficit d'environ 800.- CHF. Les comptes du club restent bénéficiaires d'environ 300-400 CHF grâce à la réserve accumulée les années précédente.

Les comptes 23-24 sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée générale.

2) Compte 24-25

Le comité présente un budget pour la saison 24-25 d'environ 4800.- et il est à l'équilibre (dépend du nombre d'inscription de membre loisir qui varie chaque année). Cette proposition de budget inclut une augmentation de la cotisation interclub de 20.- (200.- au lieu de 180.-) et du nouveau statut de membre loisir plus, ceci afin de de pérenniser les comptes du club.

L'augmentation de la cotisation IC est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale.

3) Comité 24-25

David Torre, secrétaire du club, présente sa démission du comité. Il reste au club en tant que membre loisir. Loïc Cancer est candidat au poste de secrétaire. Les autres membre sont candidat au même poste que l'année précédente :

- Peter Kreuzer, Président
- Pierre Pillet, Trésorier
- Loïc Cancer, Secrétaire
- Esteban Aranda, Responsable interclubs

Le comité est élu à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Remarque : Suite au départ du Trésorier après cette AG, une AG extraordinaire aura lieu le 12 septembre pour former un nouveau comité.

4) Divers

Le président présente une possibilité de changement d'horaire pour le lundi : l'horaire attribué est de 18h à 20h, une possibilité de changer de créneaux horaires permettrait de jouer de 20h à 22h. Ce changement permettrait aux membres finissant le travail en fin de journée de venir jouer plus facilement. D'un autre côté, ce changement n'arrangerait pas les élèves car le trop éloigné de la fin de cours et finissant trop tard. Le comité insiste sur le fait que ce changement serait un compromis puisque le club ne peut pas vivre sans les membres loisir. Plusieurs membres ont pris la parole pour donner leur avis. Au final un vote consultatif est organisé : la moitié des membres sont plutôt pour le changement d'horaire et la moitié contre. Il a été décidé que les horaires restent inchangés pour cette année.

Le comité présente une possibilité de séance avec un entraîneur 2 fois par mois tout au long de l'année, cela coûterait environ 80.-/année (dépend du nombre de personnes inscrites). Environ 8 personnes sont intéressées par cette offre d'entraînement. Le comité va donc aller de l'avant dans ce projet. Il proposera plus tard aux membres de s'inscrire à ces séances via le groupe WhatsApp du club.

PV rédigé par David Torre,
secrétaire démissionnaire
du BC de Staël